

Communiqué SNPREES-FO sur la fusion entre Paris 4 et Paris 6



Chères et chers collègues

Le Conseil d'Administration de Paris-Sorbonne vient de voter par 19 voix contre 17 la fusion avec Paris 6.

Fidèles à notre position, au choix exprimé par nos adhérents, en plein accord avec les positions de la confédération FO, opposée aux fusions, nous avons voté contre la fusion au CHSCT et au Comité Technique de Paris-Sorbonne. Il nous a manqué quelques voix l'an dernier aux élections aux conseils centraux pour avoir un siège au CA, le vote décidant de la fusion s'est donc fait sans nous.

Rappelons que l'an dernier toutes les listes Biatss qui ont eu des élus au CA avaient fait campagne contre la fusion, certain depuis ont changé d'avis, c'est leur droit mais les personnels seront juges d'un tel revirement.

Le CA de Paris 6 ayant aussi voté pour la fusion, le processus de création d'une nouvelle université est maintenant enclenché.

Les élus du SNPREES-FO n'ont eu de cesse depuis la rentrée, que ce soit au Comité Technique, au CHSCT ou dans les rencontres avec l'administration, **d'alerter sur les dangers que faisaient courir le projet de fusion sur les postes pour les personnels Biatss, les transformations qu'allait induire la création d'une nouvelle administration centrale, les menaces pesant sur l'évolution des UFR, des crédits de recherche, sur les écoles doctorales et la liberté de recherche pour les enseignants.**

Partout où des fusions ont eu lieu il y a eu des suppressions de postes, en particulier de contractuels, des regroupements de services, de profondes modifications des organigrammes et des équipes. Partout les conditions de travail, les relations se sont gravement dégradées.

Nous sommes conscients des profondes inquiétudes que la fusion engendre légitimement chez les personnels.

Fidèles à notre position de responsabilité et de proximité avec les personnels **les élus SNPREES-FO** ne mèneront pas une politique de la chaise vide. C'est avec détermination et pugnacité que nous défendrons partout les postes et les conditions de travail, les crédits de recherche.

Nous allons être vigilants sur les statuts de la nouvelle université et ceci commence par l'exigence de CHSCT et de comités techniques spéciaux par faculté.

Dans les temps périlleux qui s'annoncent l'ensemble des personnels Biatss et enseignants peuvent compter sur les élus du SNPREES-FO pour les défendre.

Le bureau du SNPREES-FO de Paris-Sorbonne